Le hameau de Verbois

Autor(en): **Champod, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **15 (1942)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-121817

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le hameau de Verbois vu de l'est.

Le hameau vu du chemin d'accès.

Une maison jumelle, côté jardin.

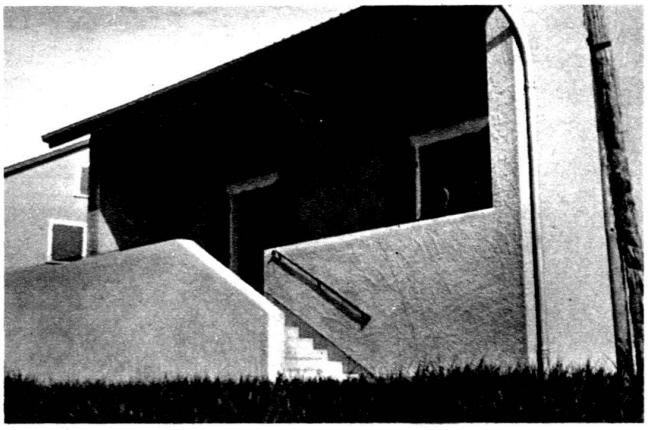

Détail d'une terrasse couverte.

J. Champod et C. Rigollet, architectes, Genève.

Vue générale du sud-ouest.

le hameau de Verbois

Dans le numéro 9, de septembre 1939, notre revue publiait les résultats du concours d'architecture pour un groupe de logements destinés au personnel de l'Usine de Verbois. Les lauréats classés en premier rang, MM. J. Champod et C. Rigollet, furent chargés de l'exécution. Nous avons le plaisir de montrer aujourd'hui l'excellente réalisation de ces architectes. Le respect du site et le caractère régional des constructions qui distinguaient déjà le projet du concours constituent les traits essentiels de cet heureux ensemble.
Nous reproduisons ci-après quelques plans, photos et renseignements fournis obligeamment par les architectes. *La rédaction.*

Accès et situation

Le terrain sur lequel sont édifiés ces logements est situé à 170 m. environ de la route cantonale de Genève à Dardagny et le long du chemin communal de Russin allant de Serre à Mauregard. Ce dernier, simplement engravé au début, ne constituait pas un accès suffisant pour les camions ; aussi les travaux commencèrent-ils en juin 1940 par son aménagement en voie carrossable sur une longueur de 400 mètres environ. Un autre travail préparatoire a été entrepris en même temps : celui d'un collecteur de plus de 250 mètres de longueur, rejoignant celui du Syndicat de drainage de Russin.

Marche des travaux

Bénéficiant d'un temps favorable, les fondations des logements suivent et les travaux, rapidement exécutés, permettent la mise des bouquets au faîtage des quatorze logements le 15 septembre 1940, donnant ainsi la possibilité de couvrir avant les pluies d'automne. Par contre, un hiver des plus rigoureux oblige la suspension du travail pendant deux mois environ. Avec le printemps, le travail reprend et, une année après, les bâtiments sont complètement achevés.

Matériaux

Les matériaux utilisés sont ceux habituellement employés pour ce genre de construction, soit : Béton coffré pour les murs des sous-sols et terrasses. — Plots de ciment à matelas d'air pour les murs d'élévation. — Dalles système « Moderna » (terre cuite armée) sur le sous-sol et le rez-de-chaussée. — Couverture en tuiles flamandes de Pieterlen de teinte naturelle. — Menuiserie extérieure en chêne et menuiserie intérieure et volets en sapin avec peinture. — Sols des chambres en parquet chêne premier

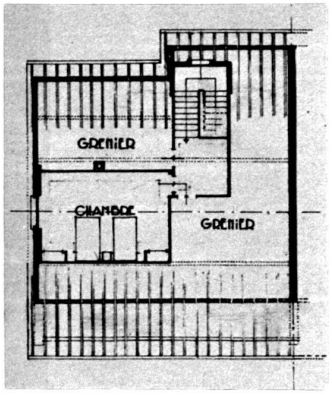

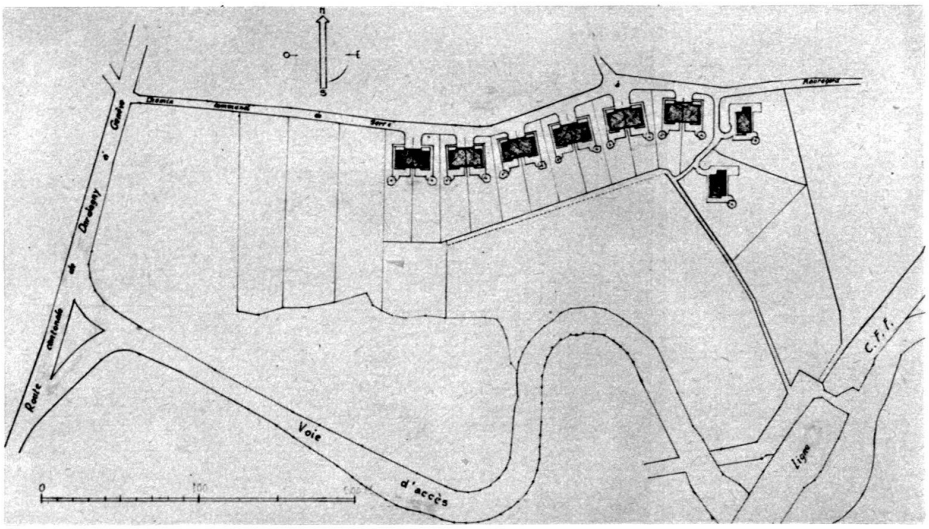

Plan de situation.

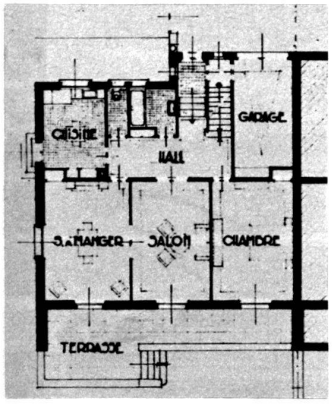

Logement de 5 pièces sur deux étages. 1 : 300.

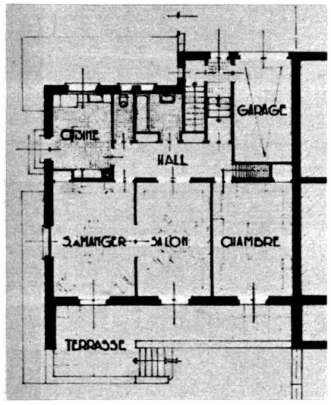

Logement de 4 pièces. 1 : 300.

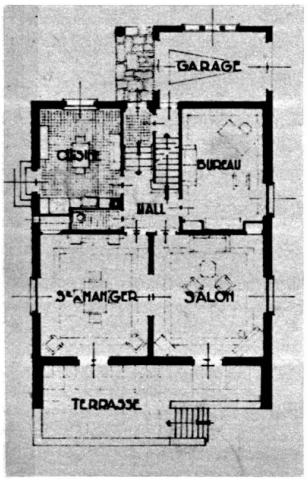

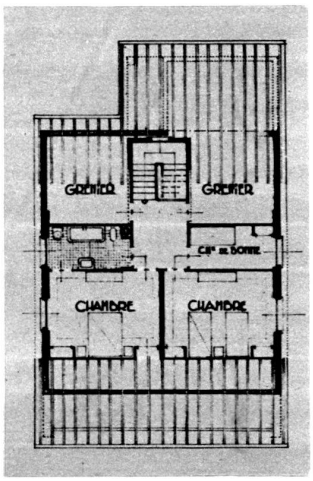

Logement de 6 pièces et chambrette, sur deux étages.

choix à fougères. — Cuisines, W.-C., bains et halls avec carrelages de grès porphyre. Les parois des cuisines et des bains sont revêtues de faïences crème. Une particularité est à signaler : c'est le doublage des murs extérieurs avec un galandage de plâtrier, en laissant un vide isolant, et ceci malgré l'emploi de plots de ciment à matelas d'air.

Chauffage

Pour ce qui concerne le mode de chauffage, c'est l'électricité qui fait fonction de combustible. Entre les différents systèmes préconisés, celui qui a été retenu est le chauffage central général à eau chaude sans pression, avec une chaudière électrique placée dans les sous-sols de chaque logement.

Ces chaudières, d'une puissance de 18 kW. pour les logements de 4 pièces, 24 kW. pour ceux de 5 pièces et de 30 kW. pour ceux de 6 pièces, sont du type D. H. Z. 220/380 volts triphasé, de la Maison Fr. Sauter S. A., avec un couplage des corps de chauffe en deux échelons 1/3 + 2/3 soit, par exemple, avec une 30 kW. ; 10 kW. + 20 kW. Elles sont horizontales en tôle de fer brut, avec tubes de chauffe en fer galvanisé soudés ; équipées avec une chemise d'isolation en tôle et régulateur de température automatique permettant l'ajustage à volonté, facilement réglable à la main, avec possibilité de limiter la température à 80° avec un arrêt.

Le coût de consommation pourra être fixé l'année prochaine après un premier hiver normal, les logements n'étant pas tous occupés régulièrement durant la période de construction de l'usine.

Jean CHAMPOD.